

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 607 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 443	898	819	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1443	898	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
688	428	320	dont : Impôts Locaux	47,67	40,36
221	137	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
113	70	50	Autres impôts et taxes	7,82	6,31
15	10	149	Dotation globale de fonctionnement	1,07	18,74
167	104	74	Autres dotations et participations	11,61	9,27
4	3	2	dont : FCTVA	0,29	0,31
197	123	61	Produits des services et du domaine	13,65	7,65
1 196	744	665	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
1195	744	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
562	350	284	dont : Charges de personnel	47,01	45,14
510	317	204	Achats et charges externes	42,64	32,36
1	1	14	Charges financières	0,07	2,27
14	8	44	Contingents	1,14	6,95
21	13	23	Subventions versées	1,78	3,63
247	153	154	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
957	596	398	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
420	261	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	43,88	16,27
24	15	92	Subventions reçues	2,46	23,21
22	14	15	Taxe d'aménagement	2,28	3,69
252	157	40	FCTVA	26,38	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
617	384	398	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
460	286	299	dont : Dépenses d'équipement	74,51	74,95
134	83	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	21,74	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-340	-212	1	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-340	-212	0	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 607 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

587	365	153	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
242	150	173	Excédent brut de fonctionnement	16,76	21,82
248	154	164	Capacité d'autofinancement = CAF	17,18	20,69
114	71	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	7,88	11,48
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
1524	949	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	105,66	73,56
1522	947	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	105,53	71,63
1522	947	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	105,53	71,57
135	84	86	Annuité de la dette	9,36	10,89
1397	870	518	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 607 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
410	255	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
3 516	2 188	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
56	35	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
38	24	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	9,30	12,69	
774	482	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	22,03	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
95	59	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
870	541	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
15	9	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
38	23	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	67,35	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	